



**4344 rapatriés et 4258 cas de retours spontanés dits volontaires ont été enregistrés au niveau de la frontière pour le mois d'octobre – contrairement au mois de septembre 2015 où l'on avait enregistré – 3372 rapatriés et 3053 cas de retours spontanés selon un rapport soumis à HPN par le Groupe d'appui aux Rapatriés et Réfugiés (GARR)**

La commune frontalière de Ouanaminthe occupe la première place avec un total de 1257 rapatriés. Celle de Ganthier arrive en deuxième position avec un effectif de 1037 personnes reconduites à Malpasse, suivies de Belladère/Elias Piña où 724 rapatriés ont été enregistrés.

Ces personnes rapatriées travaillaient notamment dans le secteur de l'agriculture et de la construction.

«Nous revenions paisiblement du travail quand des agents de l'immigration nous ont faits signe de nous arrêter pour ensuite nous conduire à un centre carcéral avant de nous rapatrier à la frontière.», ont déclaré ces rapatriés .

Parmi ces 4344 personnes rapatriées figurent 226 mineurs non accompagnés et 4 enfants nés sur le territoire dominicain de parent haïtien.

Les migrants rapatriés vivaient pour la plupart à Barahona, Santiago, Monte Cristi et à San Juan de la Maguana.

Le GARR dit observer que les autorités dominicaines n'accordent pas jusqu'à date la possibilité aux ressortissants haïtiens de récupérer leurs effets personnels.

En ce sens le Garr recommande aux autorités haïtiennes et dominicaines à tout mettre en œuvre pour que les opérations de rapatriements se réalisent dans le respect des droits humains et du protocole d'accord sur mécanismes de rapatriement par les deux gouvernements insulaires, le 2 décembre 1999.